



Paris, le 31 octobre 2022.

Suite aux négociations de la branche veuillez trouver ci-dessous la grille des salaires applicable chez Compass au 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Classification des minima au 1 <sup>er</sup> octobre 2022			
Niveau	Minima	Emplois repères	Statuts
I	1678,95	Employé de restauration : plongeur	Employés
II	1688,05	Employé poly compétent de Restauration	
III	1709,28	Employé technique de restauration : caissier, commis de cuisine	
IV	1736,58	Employé qualifié de restauration, chauffeur livreur, cuisinier	
V	1816,97	Second de cuisine	
VI	1891,28	Chef de cuisine : responsable de point de restaurant, diététicien	Maîtrises
VII	2012,62	Chef gérant	
VIII	2144,57	Chef de production, responsable de restaurant	
IX	2720,90	Chef de secteur	Cadres

[cftccompass.fr](http://cftccompass.fr)